

FICHE D'INSCRIPTION

FORFAIT 1

(Congrès au complet)

- Occupation simple : 465 \$
- Occupation double,
prix par personne : 330 \$

FORFAIT 2

(Nuitée du vendredi)

- Occupation simple : 200 \$*
- Occupation double,
prix par personne : 130 \$

FORFAIT 3

(Nuitée du samedi)

- Occupation simple : 220 \$*
- Occupation double,
prix par personne : 150 \$*

***Ajout de 100 \$
pour le repas du samedi midi
et les ateliers de formation.**

JOURNAL : _____

Nom _____

Courriel : _____

Nom _____

Courriel : _____

Nom _____

Courriel : _____

Nom _____

Courriel : _____

Nom _____

Courriel : _____

TOTAL 1 : _____ \$

Nom _____

Courriel : _____

Nom _____

Courriel : _____

Nom _____

Courriel : _____

Nom _____

Courriel : _____

Nom _____

Courriel : _____

TOTAL 2 : _____ \$

Nom _____

Courriel : _____

Nom _____

Courriel : _____

Nom _____

Courriel : _____

Nom _____

Courriel : _____

Nom _____

Courriel : _____

TOTAL 3 : _____ \$

À LA CARTE

- Repas du vendredi soir : 50 \$
- Repas du samedi midi et ateliers de formation : 100 \$
- Banquet du samedi soir : 75 \$
- Déjeuner-conférence du dimanche matin : 50 \$

TOTAL 4 : _____ \$

Nom _____

Courriel : _____

Nom _____

Courriel : _____

Nom _____

Courriel : _____

GRAND TOTAL (1+2+3+4) : _____ \$

La date limite pour envoyer vos formulaires d'inscription est **le 26 mars 2019**. Après cette date, nous ne pourrons prendre aucune réservation.

CHOIX DES ATELIERS

SAMEDI, 9h

La rédaction Web optimisée : écrire pour plus de visibilité

Noms _____

La publicité Web

Noms _____

SAMEDI, 13h

Techniques et rédaction d'entrevue

Noms _____

Les modèles d'affaires sur le Web

Noms _____

DÉLÉGUÉS OFFICIELS À L'AGA

Chaque journal a droit de déléguer deux participants qui auront droit de vote à l'AGA

Nom _____

Courriel : _____

Nom _____

Courriel : _____

Inscrivez-vous avant le 26 mars 2019, 17 h

Veillez libeller votre chèque au nom de l'AMECQ et faire parvenir vos inscriptions avant le 26 mars 2019 à 17 h, au 86, boulevard des Entreprises, bureau 206, Boisbriand (Québec) J7G 2T3. Après cette date, aucune réservation de chambre ne pourra être garantie selon le forfait offert par l'AMECQ. Veuillez noter que nous n'acceptons plus les inscriptions par courriel ni aucun paiement sur place. En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 10 avril 2019.

Politique de remboursement des frais de déplacement

Des frais de déplacement seront remboursés au-delà du 500^e km parcouru (aller-retour), et ce, à raison de 0.25 \$ du km. Le kilométrage parcouru sera vérifié sur Google Maps. Des formulaires à cet effet seront disponibles sur place.

À propos de l'occupation double

Pour avoir droit au tarif en occupation double, il faut absolument inscrire deux personnes. Les personnes de sexes différents inscrites en occupation double occuperont la même chambre. Si les occupants ne veulent qu'un seul lit au lieu de deux, vous devez l'indiquer sur le formulaire.